

L'usine de Crespin, dans le Nord, va fournir
100 autorails grande capacité (AGC)
à l'opérateur ferroviaire.

Commande de 350 millions de la SNCF à Bombardier

Bombardier Transport, la branche construction ferroviaire de l'industriel canadien Bombardier, a annoncé hier avoir reçu une commande de 350 millions d'euros environ pour la fourniture de 100 autorails grande capacité (AGC) de la part de la SNCF. L'opérateur ferroviaire agit comme mandataire des régions françaises engagées dans une modernisation de l'offre sur les trains express régionaux (TER). Construites sur le site de Crespin, près de Valenciennes, dans le nord de la France, les rames seront livrées

aux régions entre décembre 2007 et février 2009.

Lourde restructuration

Cette commande entre dans le cadre d'un accord conclu en septembre 2001 entre la SNCF et Bombardier Transport portant sur la fourniture de 500 rames AGC. En décembre de la même année, une première tranche de 192 AGC avait été signée, suivie de deux levées d'options : 73 rames en février 2003 et 14 autres en mars 2003. Avec l'annonce d'hier, la société nationale a commandé ferme un total

de 379 unités à Bombardier Transport. Leader mondial du secteur depuis le rachat de l'allemand Adtranz en 2001, la division ferroviaire de Bombardier est engagée dans une lourde restructuration : elle a annoncé en 2004 la suppression de 8.800 emplois dans la plupart des pays où elle est implantée. Souvent présenté par Bombardier comme un modèle d'organisation, le site de Crespin fait figure d'exception, n'étant pas concerné par les plans de réduction d'effectifs en cours.